



Lettre d'Information de la Maison de la Région de Vaucluse

135 avenue Pierre Sépard - MIN d'Avignon Bât D4 - 84000 AVIGNON
Tél : 04 90 14 40 60 - maisondelaregion84@maregionsud.fr

Cette lettre est destinée à vous informer des actions entreprises par la Région Sud. N'hésitez pas à la diffuser autour de vous ou à demander votre inscription à l'adresse suivante : maisondelaregion84@maregionsud.fr

[Vous pouvez demander votre désinscription en utilisant la même adresse mail](#)

Edition du 24 novembre 2020

Aide exceptionnelle pour les loyers de Novembre 2020

Pour venir en aide aux entreprises, artisans et commerçants les plus touchés par la crise sanitaire et le deuxième confinement, la Région Sud met en place une aide exceptionnelle pour le loyer du mois de novembre 2020.

Quelle aide?

La Région Sud reste aux côtés des commerçants et des artisans et les soutient pour préparer au mieux une réouverture prochaine. Dans ce cadre, 3 millions d'euros sont prévus pour les loyers du mois de novembre.

Concrètement, une aide forfaitaire de 500 euros peut être obtenue **pour les artisans, commerçants**, y compris les entreprises de l'Economie sociale et solidaire répondant aux critères ci-dessous.

Bénéficiaires

Entreprises, artisans ou commerçants, entreprises de l'économie sociale et solidaire répondant aux critères ci-dessous :

- Un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 400 000 € H.T ;
- 5 salariés maximum employés
- Une interdiction d'accueillir du public au mois de novembre 2020 selon les dispositions du décret du 29 octobre 2020 (commerces, lieux de vente et de prestation, établissements recevant du public (ERP) , restaurants et débits de boissons)
- La détention d'un bail locatif auprès d'un bailleur privé

Comment faire la demande ?

Cette aide exceptionnelle, pour le seul mois de novembre, devra faire l'objet d'une demande dématérialisée. Le dossier sera disponible sur la plateforme de gestion des aides individuelles de la Région, dès l'ouverture de l'espace dédié au dispositif début **janvier**. La date limite de dépôt est fixée le 31 janvier 2021 .

Le dispositif loyer est en ligne sur le site :

<https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/aide-exceptionnelle-pour-les-loyers-de-novembre-2020>

